

Sur la façade Sud-Atlantique, la pêche professionnelle doit faire face à de nombreux enjeux :

- la poursuite des efforts pour atteindre une pêche durable et raisonnée (poursuite de l'activité de pêche professionnelle tout en préservant les ressources halieutiques et en limitant l'effort de pêche et restaurant les milieux dans certains sites à enjeu),
- la conciliation des pratiques de pêche professionnelle avec les autres usages et l'évolution de ces pratiques pour garantir à la fois leur durabilité et la préservation du milieu dont elles dépendent (adaptation de la production à l'évolution des stocks pour assurer la durabilité de la ressource en atteignant le rendement maximal durable par espèce, amélioration des pratiques pour les rendre plus sélectives, réduction des pressions physiques sur les fonds marins, réduction des déchets et meilleur équipement des ports de pêche),
- une diversification de la filière, notamment pour préserver la pêche artisanale, valoriser les produits en circuits courts et assurer la pérennité de la filière,
- une modernisation de la filière de transformation et commercialisation des produits issus de la mer (compétitivité, valorisation des co-produits, valorisation des initiatives de production durable, maintien du tissu économique local, labellisation et image de marque),
- un nécessaire renouvellement de la flotte (navires vieillissant, transition énergétique du secteur, amélioration des conditions de travail et de sécurité) pourtant difficile à mener. Cette modernisation permettrait aussi de contribuer aux objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en promouvant des modes de propulsion moins carbonés pour les bateaux de pêche ou en réduisant la distance entre le lieu de débarquement, le lieu de transformation et le lieu de commercialisation des produits de la mer.

Face à ces enjeux économiques, des enjeux environnementaux sont à prendre en compte. Les petits poissons pélagiques, riches en lipides, constituent une ressource majeure pour les grands poissons (dont de nombreuses espèces commerciales), les mammifères et les oiseaux marins. Dans le golfe de Gascogne, ils représentent une grande partie des proies des cétacés. Le maintien de la biomasse totale de ce groupe fonctionnel (indépendamment des fluctuations de chaque stock) dans le milieu naturel est donc une nécessité pour assurer les réseaux trophiques et les prédateurs supérieurs. Ainsi, au regard de la définition du bon état écologique et de l'état initial des eaux marines, un nouvel enjeu réside dans le bon fonctionnement de tous les éléments constitutifs du réseau trophique, tant par une abondance suffisante que par une diversité acceptable pour assurer leurs capacités reproductives. Pour préserver les équilibres écosystémiques nécessaires à la biodiversité marine, il s'agit donc de favoriser le maintien des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs en adaptant la mortalité par pêche sur les espèces fourrages et en assurant une absence de prélèvement sur le micro-necton océanique.

Concernant les espèces commerciales, l'enjeu est de parvenir à les exploiter dans le cadre d'une approche écosystémique des pêches en favorisant une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau de rendement maximum durable. Pour cela, tous les poissons, mollusques et crustacés exploités à des fins commerciales doivent se situer dans les limites de sécurité biologique, en présentant une répartition de la population par âge et par taille qui témoigne de la bonne santé du stock. Les questions soulevées touchent donc à l'amélioration des stocks en mauvais état et au maintien des stocks en bon état, sans pour autant que l'activité de pêche en pâtisse.

Ces activités, vecteurs d'emplois et de développement économique sur le littoral, dépendent fortement de l'état du milieu (qualité de l'eau) qui peut être impacté par les pollutions anthropiques terrestres et marines (organique, chimique, microbiologique) parfois accidentelles, la présence d'espèces exotiques ou le réchauffement climatique.

Les activités aquacoles sont également très sensibles à la gestion quantitative du milieu dans lequel elles s'exercent : hydrodynamisme permettant le bon renouvellement et la circulation de l'eau et du phytoplancton, apport important et suffisant de nutriments par les fleuves, surfaces d'estran suffisantes pour que les cultures marines se développent tout en permettant des accès aux bassins d'affinage ou aux lieux de vente. Or, ces paramètres peuvent varier notamment du fait de la gestion amont des eaux (irrigation, lâchés de barrage, dragages, rejet d'effluents polluants, etc.). Il est donc indispensable d'établir des règles de gestion permettant des apports d'eau compatibles avec les besoins des élevages aquacoles.

Les attentes des consommateurs et de la société sont nombreuses en termes de qualité des produits, essentiels pour la santé, et de productions respectueuses de l'environnement. Les entreprises de la filière ont donc engagé depuis de nombreuses années des démarches pour continuer à anticiper et répondre à ces demandes.

Enfin, un dernier enjeu réside dans l'attractivité et la viabilité de la filière à long terme. À cet égard, la diversification de la filière pourra s'avérer stratégique, notamment concernant le développement de l'aquaculture et la valorisation des produits en circuits courts.

Les enjeux associés aux pratiques ostréicoles identifiés dans la façade Sud Atlantique sont l'abandon et du défaut d'entretien des parcs ostréicoles, la gestion des déchets (métalliques, organiques, plastiques) et les impacts des activités au regard des gisements naturels et de la sédimentation.

En Nouvelle-Aquitaine, les ports sont clairement identifiés comme un élément moteur du développement économique, pourvoyeurs d'activités et d'emplois et contribuent à l'attractivité de la région. Des complémentarités existantes en matière de services et d'autres sont à développer pour des gains de productivité. Potentielles plate-formes industrielles pour la transition écologique et énergétique, l'un des enjeux sera de concilier le maintien et le développement des activités portuaires et de transport maritime avec leur contribution aux objectifs de transition écologique et énergétique. À ce propos, les innovations, dont le développement d'énergies propres (avitaillement en gaz naturel liquéfié...) et de modes de propulsion décarbonés, intéresseront forcément les grands ensembles portuaires.

Si la desserte actuelle des territoires est assurée essentiellement par la route, l'amélioration de la connexion à leur hinterland, notamment par le développement du fret ferroviaire voire en se saisissant de l'opportunité du transport fluvial, demeure un enjeu principal de développement des ports de la façade pour mieux les intégrer dans leurs territoires.

Par ailleurs, les ports sont aussi des acteurs clés pour le développement de l'économie circulaire et devront poursuivre le développement de leurs politiques d'adaptation au changement climatique et de protection de l'environnement. À ce propos, l'intégration du cycle de vie des navires dans les pôles de réparation et de construction navale sera recherchée comme le développement de filières de récupération.

Enfin, le secteur du transport maritime et des activités portuaires peut avoir différents types d'impacts sur les milieux marins, parmi lesquels on peut notamment citer la dissémination d'espèces non indigènes *via* les transports de marchandises ou les eaux de ballast ; la pollution des eaux côtières *via* le rejet d'eaux grises et noires ou le carénage ; les émissions aériennes de polluants et de gaz à effet de serre que ce soit au niveau des infrastructures portuaires ou par les navires de transport et de services maritimes ; ou encore la pollution des zones côtières et fluviales émise par les moteurs des navires et bateaux ayant accostés ou demeurant en escale. La question de la qualité de l'air et de l'eau dans les ports, souvent situés à proximité de zones urbanisées, est un enjeu de santé publique majeur et ces impacts potentiels, qui pèsent sur les milieux marins, sont autant de signes d'évolution, d'innovation et de mutation pour le secteur.

Aux enjeux soulevés par le CIMer 2018, notamment en termes d'innovation, de diversification des produits et d'accompagnement/soutien financier de l'État, s'ajoute le défi de l'inscription de la filière dans une démarche de transition numérique, écologique et énergétique. À ce titre, la problématique concerne notamment la réduction de la consommation énergétique des navires, en particulier en ce qui concerne les modes de propulsion propres et décarbonés et l'écoconception. La transformation numérique des entreprises et des produits constitue aussi un enjeu important tant pour la compétitivité de la filière que pour lui permettre de se démarquer de la concurrence internationale.

Par ailleurs, face aux sources de pression et aux impacts pour le milieu marin (pollutions par des substances dangereuses, déchets, pollutions thermiques...) de la filière, un autre enjeu réside dans la capacité à la fois d'innover et d'adapter la qualité technologique des produits dans les démarches d'économie circulaire et de recyclage.

Les énergies marines renouvelables engendrent des impacts encore mal connus en termes d'artificialisation des fonds marins et des milieux côtiers (dégradation voire pertes d'habitats, augmentation de la turbidité), mais aussi en termes de nuisances générées (risques de collision pour l'avifaune marine et les oiseaux, nuisances sonores et lumineuses). À ce propos, l'éclairage et l'emplacement des installations offshore sont notamment susceptibles d'avoir un impact sur les oiseaux migrateurs et les oiseaux marins.

L'identification de zones propices au développement de ces nouvelles sources d'énergie, à commencer par l'éolien en mer, est donc un enjeu majeur et doit permettre de déterminer des secteurs réunissant des conditions d'acceptabilité sociale (en termes de modification du paysage notamment), de coexistence avec d'autres usages et activités, de préservation des milieux et espèces à enjeux (en mer mais aussi à terre) et de faisabilité technico-économique dans la perspective du lancement d'un appel d'offres. Une gouvernance adaptée et suffisamment formée pour suivre les différents projets d'énergies marines renouvelables de la façade est une des conditions de réussite pour faire aboutir des projets dont l'acceptation sociale est parfois difficile à obtenir.

Outre la protection des populations, la limitation des conflits d'usage avec les autres activités socio-économiques est un enjeu qui sera étroitement examiné. Cependant, tout en tenant compte de ces enjeux, il faut noter que la France s'est fixée comme objectif l'atteinte de 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030. Un bouquet énergétique diversifié (éoliennes posées ou flottantes, hydrolien houlomoteur...) axé sur l'innovation devra donc être développé et les EMR y joueront nécessairement un rôle important.

Le développement d'une telle filière constitue aussi une réelle opportunité pour les entreprises de la façade, notamment dans la perspective de création d'emplois futurs. L'enjeu pour les façades est donc de développer la part des énergies marines renouvelables en minimisant les impacts environnementaux et sociaux et en maximisant les retombées économiques.

Ces activités exercent des impacts non négligeables sur les milieux marins. En effet, les phases de construction des infrastructures, qui impliquent des rejets d'hydrocarbures et de produits chimiques, des bruits sous-marins induits par le battage de pieux et des excavations, peuvent être des sources de perturbations importantes (bruit, modifications des fonds marins et du trait de côte, remise en suspension de particules, pollutions...). D'autres impacts, dont les effets peuvent perdurer dans le temps, peuvent également être mentionnés : turbidité/eutrophisation, extraction d'espèces, modification hydromorphologique, perte des fonctionnalités écologiques des milieux, etc. Ces impacts potentiellement importants sur le milieu marin nécessitent d'adopter une approche globale des ressources, intégrant les besoins des filières et des territoires, pour y répondre de façon équilibrée en adoptant des solutions de moindres incidences pour l'accès à la ressource, à son extraction et au transport.

Les enjeux concernant les sédiments sont cependant un peu différents s'il s'agit de granulats extraits pour l'exploitation minière, ou de ceux qui sont dragués sur le domaine public maritime pour entretenir la praticabilité des ports et des chenaux. Pour l'extraction de granulats, il s'agit avant tout de concilier les besoins d'extraction en mesurant correctement ces besoins pour avoir des niveaux de prélèvements optimisés et de limiter les nuisances à l'environnement marin et au trait de côte.

En ce qui concerne le dragage, la problématique intègre à la fois la protection des milieux naturels, la volonté de privilégier les transports maritimes et fluviaux et celle de valoriser les déchets. En effet, les sédiments dragués peuvent être gérés de trois façons différentes : par immersion ou remise en suspension (pour 90 % des sédiments marins), par réutilisation (s'ils ne sont pas contaminés) pour conserver le domaine maritime, recharger une plage ou restaurer un cordon dunaire par exemple, ou bien par gestion à terre (si leur immersion n'est pas possible compte tenu de considérations environnementales ou sanitaires). Le code de l'environnement encadre la gestion à terre des sédiments issus des activités de dragages lorsque leur immersion ou leur remise en suspension n'est pas permise. Sous réserve d'une étude d'incidence environnementale, ces sédiments sont valorisés à terre par différentes filières : mise en dépôt, épandage, remblaiement de carrière, travaux d'aménagement, etc. La prise en compte de l'intégralité de leur cycle de vie est donc cruciale. L'enjeu pour les façades est donc de maintenir la filière tout en l'accompagnant vers des pratiques aux impacts limités sur le milieu marin.

Ces activités représentent enfin un enjeu socio-économique pour la façade puisqu'elles génèrent des emplois sur les navires d'extraction de granulats, dans les ports, et *via* les activités utilisant ces matériaux.

S'adressant à un public large, les activités nautiques sont un important levier de sensibilisation au milieu marin pour tous les âges. En effet, la pratique des activités de plaisance et de sports nautiques génère des impacts négatifs sur les écosystèmes littoraux et marins, qu'il s'agisse de pollutions (déchets, contaminants) ou de perturbation de la faune et des habitats (retournement de blocs, sur-fréquentation des sites, recours à des engins sonores, non respect des quotas ou taille minimale de pêche, dérangements des espèces...). Ces impacts peuvent être liés à la fois à des mauvaises pratiques à terre comme en mer ou au nombre de pratiquants toujours plus importants dans des espaces réduits. Ces activités sont aussi sources de pression foncière de part la surface des équipements qui lui est dédiée. L'enjeu pour la façade sera de concilier l'accès de ces activités au littoral, générateur d'attractivité pour la façade, et leur équilibre avec les autres activités littorales et maritimes, tout en s'assurant de leur durabilité et leur moindre impact sur les milieux marins. La question de la sensibilisation des usagers demeure cruciale.

Pour faire face à une demande en constante augmentation, la gestion organisationnelle et dynamique des places est une préoccupation permanente des gestionnaires de ports et de ZMEL pour rationaliser au plus juste l'espace maritime. C'est aussi un enjeu économique et environnemental pour les communes littorales qui doivent repenser le modèle économique de leur gestion pour conserver leur image de marque et de promotion touristique. Parallèlement, le développement des capacités portuaires concomitamment avec la préservation des milieux marins et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux est un de ses principaux enjeux pour répondre au développement durable du nautisme.

Enfin, les activités de plaisance constituent un vecteur potentiel de transition écologique, énergétique et numérique à saisir par des changements de pratiques et/ou des équipements plus durables.

Concernant la pêche de loisir, il s'agit d'une activité multiforme (à pied, embarquée, subaquatique) s'exerçant sur des milieux variés, et moins encadrée que la pêche professionnelle. La réglementation peut être différente d'un département à l'autre sans que cela soit systématiquement justifié par les spécificités environnementales ou locales. Cette disparité de la réglementation est nuisible à sa lisibilité et donc à son application. Par ailleurs, la pratique de ce type de loisir peut parfois aller à l'encontre des efforts déjà mis en oeuvre par les pêcheurs professionnels. De plus, la pêche de loisir étant une pratique souvent ponctuelle et individuelle, il est difficile de déterminer un profil type de l'utilisateur et de mettre en oeuvre une sensibilisation ciblée et efficace.

Les enjeux de l'aménagement sur le littoral sont multiples. Pour protéger les populations, ce dernier doit notamment être adapté au recul du trait de côte mais aussi aux différents risques naturels que sont les inondations, les submersions marines ou encore les tempêtes par la mise en place d'une véritable culture du risque incluant une meilleure compréhension des phénomènes, et notamment du lien terre-mer (hydrodynamie, mouvements sédimentaires, fonctionnement des milieux à l'interface, etc.).

En plus de cette prise en compte des risques, l'aménagement du littoral doit aussi tenir compte de la préservation et la valorisation du patrimoine historique et paysager du littoral, de la protection de certains habitats et de la biodiversité associée, du maintien du patrimoine culturel et de l'accès du public au littoral. Tous ces éléments demeurent essentiels à l'attractivité touristique et au dynamisme de la région.

Toutefois, la réponse aux enjeux de l'aménagement ne peut plus être appréhendée sur la seule frange littorale qui tend à saturation, notamment en matière de foncier et de mobilité. De fait, la pérennité de l'activité touristique, qui dépend en grande partie des politiques publiques de protection et/ou de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel local, pose la question d'une éventuelle réorganisation des activités et aménagements qui ne nécessitent pas la proximité de l'eau davantage dans les espaces rétro-littoraux qui disposeraient de capacités d'accueil et de développement avérées pour faire face au recul du trait de côte. Les territoires littoraux ont aussi tout intérêt à promouvoir ce qui fonde leur attractivité.

Parallèlement, le secteur du tourisme fait subir aux communes littorales une pression foncière majeure liée au besoin d'accueil d'une population résidentielle et touristique, démultipliée lors de la saison estivale. L'offre d'hébergement est confrontée à des difficultés qui sont induites par la très forte tension du marché immobilier (faible disponibilité, niveaux de prix élevés). Dans ce contexte, les saisonniers voire les nouveaux résidents à l'année peinent à rencontrer une offre adaptée à leurs besoins (phénomène d'éviction). La planification de l'offre de logements doit donc tenir compte de l'ensemble de ces besoins et anticiper ceux à venir, pour envisager une réponse globale, flexible, et prospective, qui soit mieux adaptée à la saisonnalité et à l'évolution de la fréquentation des espaces littoraux dans le temps.

La pression foncière engendrée par le tourisme littoral entraîne aussi une augmentation de l'artificialisation des territoires littoraux et une production accrue des eaux usées et des déchets, pour lesquels les stations de traitement ne sont pas toujours suffisamment dimensionnées. Cette situation a pour conséquence une augmentation des risques d'inondations, d'érosion et de submersion. Compte tenu de ces divers impacts sur l'environnement et des risques qui pèsent sur les activités et les personnes, le principal enjeu pour les communes littorales est donc de maintenir leur attractivité touristique, en diminuant l'artificialisation et le niveau des risques (inondations, érosion, submersion) associés à ces activités d'une part, et en diversifiant l'offre touristique tout au long de l'année d'autre part, pour diminuer cette pression. L'inscription dans le DSF d'un objectif de préservation du tiers naturel à l'échelle de la façade, objectif issu de la stratégie du conservatoire du littoral, est un axe majeur nécessitant à la fois un suivi général et des orientations dans les planifications à tous les niveaux, y compris jusqu'aux projets. Cet objectif permet, outre la préservation du paysage, de limiter l'augmentation des pressions anthropiques sur les zones à risques.

Ainsi, si elle guide actuellement le développement des territoires littoraux, l'économie touristique doit non seulement être mieux intégrée dans les planifications locales d'aménagement mais aussi être mieux articulée avec les autres enjeux en intégrant ceux liés au logement à ceux liés à l'emploi, aux déplacements, à la formation, aux loisirs, à la gestion de l'eau et de l'assainissement, ou encore à la protection des écosystèmes.



À la suite des retours d'expérience conduits sur le volet terrestre conjointement par le ministère en charge de l'environnement et le ministère de l'Intérieur, notamment après la collision *Ulysse-Virginia* en Corse, le naufrage du *Grande America* dans le Golfe de Gascogne et l'échouement du *Rhodanus* au large de Bonifacio, des axes de progrès ont été identifiés sur l'optimisation des moyens de surveillance et de lutte en mer (organisation des services de l'État, mise en œuvre sur le terrain, interface terre-mer, aspects financiers, circulation de l'information). Ils se structurent selon plusieurs enjeux :

- le premier enjeu réside dans le maintien des capacités de lutte et de réaction existantes pour assurer un maillage au plus juste sur l'ensemble du territoire et permettre aux équipes de rester sensibilisées, formées et alertes (réseau, formation, partage d'expérience et de connaissance) ;
- un autre enjeu se traduit par la poursuite des réflexions autour de l'évolution du maillage territorial des stockages secondaires avec les représentants de l'État et les partenaires concernés, que ce soit en matière de localisation ou de contenu. Ces réflexions tiendront compte des autres moyens disponibles sur le territoire (ports, services départementaux d'incendie et de secours, industriels) et doivent permettre d'optimiser les coûts d'entretien et d'utilisation.
- un dernier enjeu réside dans la mise à disposition et le maintien en conditions opérationnelles des moyens nautiques, numériques et technologiques performants. Dans le domaine de la signalisation maritime par exemple, la modernisation de la flottille de l'armement des phares et balises est une question essentielle.

Sur le plan des connaissances, un premier enjeu réside dans l'acquisition et la mise à jour des connaissances scientifiques sur le milieu marin pour, plus particulièrement, tisser le lien entre les pressions anthropiques et les impacts directs ou indirects qui pèsent sur les écosystèmes marins et mettre en place les politiques environnementales adaptées et mieux maîtrisées. En outre, l'exploration des ressources marines sera nécessaire pour le développement de nombreuses activités : aquacultures, pêche, mise en valeur des ressources biologiques, animales et végétales, énergies marines renouvelables, transport maritime, fonctionnement des écosystèmes, impact des activités... De même, un autre enjeu consiste à valoriser la masse de données recueillies par l'intermédiaire des différents programmes, bases de données et dispositifs de suivi mis en place. Enfin, un enjeu crucial est la mise en réseau des acteurs de la mer et du littoral pour éviter un cloisonnement et, au contraire, mutualiser les connaissances des différents acteurs sur le milieu marin.

Sur le plan de la recherche, le développement d'innovations techniques et technologiques permettant de récolter des données nouvelles et à venir est un enjeu important. Sur cet aspect, l'accroissement des sciences participatives, permettant de faire intervenir les citoyens dans des actions de collecte et de partage de données, revêt un caractère intéressant qu'il faudrait sans doute intensifier. Enfin, un dernier enjeu réside dans la meilleure accessibilité des données qui permettrait de fluidifier le partage de connaissances.

Les évolutions techniques et technologiques actuelles, notamment avec internet, offrent des perspectives d'exploration sans cesse innovantes pour que les entreprises proposent de nouveaux produits ou se modernisent (digitalisation, numérique, etc.). L'innovation dans le secteur naval et nautique est aussi cruciale compte tenu de la concurrence internationale dans cette filière. Des financements publics nationaux et européens importants peuvent être mobilisés pour soutenir la recherche et l'innovation. Cependant, un grand nombre d'aides financières peuvent être apportées par une pluralité d'acteurs (collectivités, État, Europe, BPI France...), qu'il n'est pas toujours facile d'identifier. Les acteurs locaux sont en demande d'accompagnement pour d'une part, connaître les aides publiques à envisager avant de se lancer dans le numérique et plus largement l'innovation et, d'autre part, fédérer les ambitions des acteurs.

Les métiers maritimes souffrent souvent d'un manque de visibilité et d'attractivité qui complexifie les transmissions des savoir-faire et des entreprises, faute de repreneurs (difficultés de recrutement et de renouvellement des équipages et des patrons, évolution de la formation professionnelle, développement socio-économique de la région, viabilité de la filière à long terme). Pour y faire face, l'enjeu résidera d'une part dans la formation d'une main d'œuvre qualifiée correspondant aux besoins des filières pour permettre à la fois la création d'emplois pérennes et attractifs et les reconversions professionnelles. La formation maritime constitue aussi un enjeu en termes de valorisation des métiers de la mer et de leur acceptabilité sociale.

D'autre part, il s'agira de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi maritime. Les enjeux de la filière maritime propres aux territoires devront également être pris en compte pour articuler l'offre et la demande. Autre condition *sine qua non* de la réussite de l'insertion professionnelle, les reconversions et les passerelles entre filières maritimes gagneront à être encouragées, notamment pour tenir compte de la saisonnalité des emplois maritimes.

Outre l'adéquation offre de formation et demande d'emplois, un autre enjeu réside dans la mise en place de dispositifs locaux et d'un cadre incitatif pour favoriser l'installation administrative et financière des nouveaux arrivants et des primos accédants et assurer l'avenir de la filière maritime, notamment dans un contexte de crise sanitaire et socio-économique suite au COVID-19.

Compte tenu de la transition numérique en cours et de la nécessaire internationalisation des carrières des marins, les métiers doivent aussi tenir compte de l'évolution des usages et des outils numériques. Les centres de formation devront adapter les formations pour intégrer ces éléments et faire coïncider l'offre et de la demande.

La connaissance de la situation relative aux déchets demeure insuffisante sur certaines parties du littoral. Les plus fortes localisations apparaissent notamment au large de l'estuaire de la Loire et le long de la côte Aquitaine sous la forme d'arrivages massifs et continus. L'enjeu principal réside dans la réduction des dommages liés aux déchets en mer et sur le littoral. Pour ce faire, il s'agira de travailler à la fois sur la réduction des déchets terrestres retrouvés en mer et sur la diminution de la présence de déchets en mer issus des activités humaines (usages, aménagements). De multiples bénéfices écologiques (protection de nombreuses espèces et habitats subissant des impacts dus aux déchets marins) et socio-économiques (pour le tourisme, la pêche, la navigation, les activités portuaires, la santé, l'image des filières de l'économie maritime, la création d'emplois dans l'économie circulaire, etc.) sont attendus des actions de lutte et de prévention contre les déchets.

Plus spécifiquement, la valorisation du matériel de pêche en fin de vie (filets notamment) est un enjeu pour la transition écologique des acteurs de la pêche. La filière pourrait alors s'inscrire durablement dans la collecte et la valorisation des déchets récupérés. D'autres dispositifs de collecte des macro-déchets comme des campagnes de ramassage des plastiques dans les lits des cours d'eau (et particulièrement les estuaires après des épisodes de crues) avant qu'ils n'atteignent l'océan pourraient être mis en place pour continuer à mobiliser la société civile.

Sans qu'elles ne soient exhaustives, les principales pressions anthropiques (transport et travaux maritimes, extraction de granulats, pêche professionnelle et de loisirs, plaisance, tourisme...) pouvant s'exercer directement sur les espèces et habitats sont les pertes et dommages physiques d'habitats, la contamination par des substances dangereuses et les pollutions accidentelles, les prises accidentelles, l'enrichissement en nutriments (risque d'eutrophisation), le piétinement des fonds, l'introduction d'espèces non indigènes, le dérangement de la faune par perturbations visuelles et lumineuses, l'augmentation de la mortalité par ingestion ou asphyxie, le prélèvement d'espèces, les captures accidentelles, l'abrasion de certains habitats, les perturbations sonores, les déchets marins. Certaines substances et composés organiques ou métalliques peuvent aussi avoir des effets sur la reproduction ou la croissance des poissons, tortues et mammifères marins.

Sur la base de l'état initial et de la définition du bon état écologique des eaux marines, l'enjeu pour la façade réside dans la conservation de la diversité biologique et la préservation de la fonctionnalité du milieu marin, alors même que certaines espèces sont déjà menacées. Pour ce faire, il faut agir à différents niveaux et limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant les habitats benthiques et profonds, en préservant la qualité des habitats et leur nombre, en particulier en ce qui concerne les habitats menacés et les espèces qu'ils abritent. Il s'agit également de préserver durablement des espèces et les habitats de la sous-région marine en limitant le dérangement des mammifères marins et des tortues et en réduisant les pressions générant des dérangements pour le cycle de vie des oiseaux marins. Il s'agit aussi de s'assurer que la distribution et l'abondance des espèces sont adaptées aux conditions physiographiques, géographiques et climatiques existantes. Enfin, il s'agit de limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables pour favoriser leur restauration.